

TARIFICATION AUX PROFESSIONNELS: APPORTS EN POLES ENVIRONNEMENT

Communes

Tarifs applicables au 1er janvier 2024

Mode de collecte / lieu d'apport	Complément d'information	Flux/prestation	Unité facturée	Densité	Tarifs HT 2023 à la tonne	Tarifs HT 2024 à la tonne	Tarifs HT 2023 à l'unité facturée	Tarifs HT 2024 à l'unité facturée
Apports en Pôles Environnement <i>(Selon taux de TVA en vigueur)</i> <i>N.B: en fonction des flux acceptés sur chaque pôle</i>	Déchets exclusivement produits par les sites communaux (ateliers, cimetières, écoles, etc.)	Bois	tonne		165 €	173 €	165 €	173 €
		Végétaux*	tonne		131 €	138 €	131 €	138 €
		Restes alimentaires	tonne		55 €	71 €	55 €	71 €
		Déchets enfouis	tonne		298 €	328 €	298 €	328 €
	Prise en charge du traitement des déchets	Déchets subis**	tonne		- €	- €	- €	- €
Apports directs sur l'ISDND de Lapouyade	Déchets collectés par la commune	Déchets enfouis / tonne (dont déchets de balayeuses)			Au réel	Au réel	Au réel	Au réel

* Branchages, tailles de haies, petites souches <80 cm de diamètre

**Déchets subis:

1. Situations exceptionnelles (evenement climatique exceptionnel, manifestation, rassemblement de caravanes dans des zones non dédiées)
2. Nettoyage au pied des bornes à verre et points d'apport collectif (avec convention communale)
3. Journée programmée "Nettoyons la nature"